

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - (31600)
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : TENUE d'une BUVETTE & d'une SANDWICHERIE pour la SOIREE du SPECTACLE PYROTECHNIQUE du mercredi 13 Juillet 2011 à MURET :

LOT N° 1 : BUVETTE

LOT N° 2 : SANDWICHERIE.

4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP) MAPA n° 2011/041 PS
5. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

1 seul opérateur économique sera retenu pour le Lot n° 1 : une Association.

Candidatures (voir précisions dans RC)

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités humaines, techniques et financières - compétences professionnelles (titres qualifications ou équivalents – expérience),
- attestation d'assurance Responsabilité Civile & Responsabilité Professionnelle en cours de validité

Autorisation / Agrément pour vendre ce type de Boissons, ou de Dentrées.

Offres :

- **valeur technique de l'offre** (40 %)
- **Prix** (60 %)

(Buvette : 10 % des recettes seront reversés à la Ville par l'Association).

(Sandwicherie : 5 % des recettes seront reversés à la Ville).

6. Date & Lieu :

* **Mercredi soir 13 Juillet 2011** - le feu d'artifice sera tiré depuis les Terrains de sports Foot Stade Nord (Marcel CALMES) – Une buvette sera installée à l'emplacement précisé au Titulaire du Marché.

7. Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques : si Groupement, il sera solidaire

8. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9. Retrait du Dossier de Consultation :

➔ **sur le site dématérialisé de la Collectivité** : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

10. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

LOT N° 1 : BUVETTE - Vente de Boissons diverses : Bières, jus de fruits et divers liquides

LOT N° 2 : SANDWICHERIE – Divers types de repas froids ou chauds (à préciser)

11. Renseignements : Techniques : Philippe MEREAU : ☎ 06 03 62 09 28

Administratifs : Martine DESCAZAUX : ☎ 05 61 51 95 81

12. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT : Financement sur Budget Principal de la Ville (fonds propres) - Règlement par mandats administratifs – Paiement en 30 jours maximum

13. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex, Tél. : 05-62-73-57-57, Télécopieur : 05-62-73-57-40.

14. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

15. DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES : Mercredi 29 juin 2010 – 10 heures.

16. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : Mardi 14 juin 2011